



SETTIMANALE CORSU  
 SETTIMANALE CORSU  
 SETTIMANALE CORSU  
 MAZZIONE  
 MAZZIONE



DU CHAMP À L'ASSIETTE

# LE JARDIN SECRET DE FLORENCE WEIS

p6

Photo Marion Parelli

1,60€



LIVRES

**ARIANE  
 BOIS  
 P24**

ÉDITO P3 • OPINION P4

BRÈVES P8 • ANNONCES LÉGALES P9

EUROPE P22 • SORTIR P26



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

# ET SI VOUS DEVENIEZ JOURNALISTE LOCALIER

ÉCOLE SUPÉRIEURE  
DE JOURNALISME DE LILLE



ESJ  
LILLE

ÉCOLE  
SUPÉRIEURE  
DE JOURNALISME  
DE LILLE

**100%**  
**D'INTÉGRATION**  
À LA SORTIE DES ÉTUDES

## LICENCE PRO

Formation en un an  
Accès à bac +2 (120 ECTS)

## INSCRIPTION

sur [www.esj-lille.fr](http://www.esj-lille.fr)  
jusqu'au 15 mai 2019

## RECRUTEMENT

sur dossier et oral

en partenariat avec

Université  
de Lille

PHR  
Presses Universitaires de Lille

## SOMMAIRE

OPINION

P4

INCONTRU **FLORENCE WEIS**

P5



BRÈVES

P8

ANNONCES LÉGALES

P9

EUROPE

P22

LIVRES **ARIANE BOIS**

P24



SORTIR

P26

[f https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle](https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle)
[t https://twitter.com/IcnActu](https://twitter.com/IcnActu)


## ACELLI INGABBIATI

Upreavisu di greva postu a dumenicata scorsa da i parsunali cummirciali chì bulani cù l'avviò d'Air Corsica, hà fattu spuntà una mansa di riazioni di l'upinioni publica nant'à i reti suciali. A paura d'un pudè onorà un appuntamentu medicali in cuntinenti privistu dipoi parechji mesi, a dillusioni pussibili d'un parta in vacanzi o di vultà in casa soia pà calchi ghjornu, o u timori di mancà un scontru prufizionali impurtanti. Aldilà d'un movimentu suciali chì pò essa inghjinnatu da mutivi lighjittimi, hè dunqua soprattuttu u troppu stropia di a pupulazioni corsa chì ribomba. A colpa à un handicap di l'isulanità chì, invece di sminuisca l'anni passendu cù u prugressu è i « benfatti » diretti supposti di a famosa cuntinuità tarritoriala, ùn pianta di crescita. L'Uffiziu di i Trasporti di Corsica hà annunziatu calchi mesi fà una calata di u prezzu di i biglietti d'avviò à partasi da u 2020 pà i residenti (99 auri par andà in Nizza è in Marseghja, 189 auri pà parta in Parigi). Un bellu sforzu chì ci voli à salutà. Ma bastarà à cuntintà un populu chì t'hà ubligazioni è bisognu chì in altrò sariani cusì simplici ? In tarmeni di prezzu, ùn tucaria micca à i Camari di Cummirci, chì gisticini l'aerporti corsi, à calà i tassi aeropurtuarii (abbastanza alti di pettu à altri lochi in Francia) ? Una soluzione pussibili, quandu omu sà chì u prezzu d'un bigliettu cresci par via di i sfarenti tassi, chì poni raprisintà più di a mità di a somma glubali. Puru s'è a cumpagnia aerea righjunali viaghja cù l'ubligazioni di serviziu publicu, una dumanda, podassi niscetri, pò essa posta : aldilà di ssu quadru pricisu, parchi altri cumpagnii frusteri (micca soli i low-cost) ùn sariani micca purtati à impiantassi di più nant'à l'isula ? Micca pà sviluppà di più u turismu di statina, chì a Corsica hè annigata durante a staghjoni, ma pà prupona à i Corsi un'alternativa forse micca perfetta ma pussibili ? S'ellu ci fussi statu un «Gran'dibattitu nazunali corsu», tutti st'intarrugazioni avariani avutu, senza dubbitu alcunu, a so piazza inde i quaterni di duglianzi.. ■ Santu CASANOVA

## ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS\*

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95  
Directeur de la publication – Rédacteur en chef: Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 Annonces légales Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION 21, Cours Napoléon • BP 30059 • 20176 AJACCIO Cedex 1  
Tél. 04 95 32 89 95

## RÉDACTION

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli• 1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

\*Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés: PA, PG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 | 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR • Fondateur Louis Rioni •

P.R.

## Les brûlures de Notre-Dame

**15** avril 2019, devait être le jour d'après pour Emmanuel Macron qui se préparait à dévoiler durant la grande messe du journal de 20 heures ses mesures puissantes et concrètes pour mettre fin aux revendications et au désespoir d'un peuple. Mais à quelques minutes de la diffusion de son message enregistré à l'Élysée, il se fait voler la vedette par une vieille dame dont on ne peut mettre en doute la sagesse vu son grand âge, 856 ans, et ce qu'elle a enduré pour ne jamais tomber face à la furie des hommes

Vers 19h50, la dame que l'on croyait immortelle, se transforme en brasier. L'horrible spectacle de cette nuit parisienne rend les badauds présents sur place et les spectateurs internationaux impuissants devant cette bataille qui se joue entre les flammes de l'enfer et la dame aidée par les soldats du feu.

Quelques minutes plus tard, sa flèche reconstruite par Viollet-le-Duc s'effondre sur elle-même tout en transperçant nos cœurs. Durant ces quelques secondes, nous prenons alors conscience que la dame n'est pas simplement un de ces monuments historiques les plus visités au monde ou le simple chef-d'œuvre littéraire. La dame qui lutte contre le feu qui la dévore est en fait «notre dame» qui depuis des siècles n'a cessé d'accueillir les hommes pour qu'ils tentent de se réconcilier tout en étant la gardienne des mémoires. Mémoire chrétienne de l'Europe évidemment, mais aussi et surtout mémoire historique, artistique et politique d'un pays.

16 avril 2019, Notre Dame est défigurée, ravagée mais ne s'est toujours pas couchée : ni devant des dégradations, des mutilations sans nombre que simultanément le temps et les hommes (lui) ont fait subir comme le note Victor Hugo, ni devant ce qui semble être une maladresse humaine bien ordinaire. Elle a tenu bon. À nous maintenant de soigner ses brûlures si nous acceptons qu'elles soient aussi les nôtres. ■ **Dominique PIETRI**

**IL FAUT LE DIRE**

**« Dans ce contexte particulier, je tiens à rappeler cette belle phrase de Danton : 'De l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace, et la France est sauvée!' »**

a déclaré **Richard Ferrand** le 16 avril. Le président de l'Assemblée nationale ouvrait au Bataclan le Forum Europe 1 dans le cadre duquel philosophes, hommes politiques, économistes et chefs d'entreprise étaient invités à débattre autour de la devise républicaine «Liberté-Egalité-Fraternité» et du «vivre ensemble». En matière de contexte et de rappel, la «*belle phrase de Danton*» fut prononcée le 2 septembre 1792, à la tribune de l'Assemblée législative, alors que la France était en guerre contre l'Autriche et que les armées austro-prussiennes appuyées par les émigrés marchaient sur Paris. Et en fait de fraternité, cette exhortation de Danton eut pour tout premier effet les Massacres de septembre: l'exécution sommaire, à la hache, la pique ou la baïonnette, de quelque 1500 personnes emprisonnées mais pour autant accusées de représenter une menace imminente, de par leurs opinions et leurs loyautés. Magnifique façon d'entamer une journée d'échanges dont le fil rouge était cette lancinante question: comment encore vivre ensemble? Comment, en effet... ■ **EM**

**HUMEUR**

### **QUI OSE GAGNE!**

**En novembre 1793, au siège de Toulon**, dans le but de ravivoter le courage en berne de ses artilleurs, le capitaine Bonaparte vantait sa batterie: «*Des hommes sans peur*». 123 ans plus tard, Guillaume Apollinaire, exposé au feu des Teutons, donnait un nom à l'abri de tranchée de son escouade: «*Les cénobites tranquilles*». Au delà d'une amère facétie, la supplique ne pouvait être ignorée. Sauf par les stratèges décideurs...

Au décours des décisions de M. Macron, l'anxiété qui est nôtre ne saurait être comparée à celle du sous-lieutenant Kostrowitzky. Elle n'en existe pas moins. Pour l'heure, à longueur de chaînes TV, des porte-paroles, la bouche en chemin d'œuf, salivent au sujet de l'effet «Gilets jaunes» sur la délinquance. «*Il est dévastateur*», déplore un haut responsable de l'Intérieur. «*D'autant que ces événements mobilisent, samedi après samedi, des dizaines d'unités de CRS et de gendarmes mobiles qui ne peuvent dès lors assurer leur mission de pacification des quartiers difficiles aussi bien qu'il le faudrait*», a renchéri un cadre du syndicat Unsa-Police. On conçoit très bien que le même gendarme ne pouvant être au four et au moulin, il y ait tout lieu de redouter de possibles fournées brûlées. On peut toutefois s'interroger: libre de ses mouvements, ce même représentant de l'ordre aurait-il pris l'initiative de pénétrer dans certaines zones de non-droit où, hélas, les mains de la police ne peuvent mettre les pieds? Par ailleurs, doit-on tenir les GJ pour responsables du fait que moult escadrons de gendarmes, de CRS et de policiers furent dispensés de leurs tâches ordinaires et mobilisés, avant, pendant et après, pour assurer le bon déroulement des pérégrinations présidentielles dans les régions françaises? En d'autres termes et sur tout autre sujet, comment peut-on affirmer que le lama a transmis la vérole à l'homme? Que le singe vert lui a refilé le sida? Sans avancer des preuves tangibles! C'est laid de bafouer la présomption d'innocence, d'accuser sans preuve des bêtes sans défense incapables de fournir leurs versions des faits! D'autant que par la seule magie du verbe, il est possible d'enjoliver tout propos. Promouvoir le larbin lambda en technicien de surface. Supprimer le chômage, d'un trait de plume, en le classant dans la rubrique «*demandes d'emploi non satisfaites*». Remiser aux oubliettes les sujets de mécontentement en France en les déclarant hors sujet... Fait admis sans démonstration, la bêtise est la chose la mieux partagée entre les hommes. Nous pouvons donc, à loisir, sans vergogne aucune, oser nous comparer à tout un chacun. Il faut positiver! Osons. Qui ose gagne! N'hésitons plus à prédire au peuple que l'avenir lui appartient. Sans toutefois omettre de lui révéler que, par pure justice fiscale, cet avenir sera demain taxé comme un bien meuble ou immeuble. ■ **Paulu Santu MUSÈ-PUGLIESI**

**EN LIBERTÉ**

**DU CHAMP À L'ASSIETTE,  
DANS LE JARDIN SECRET  
DE FLORENCE WEIS**

*Elle n'a pas son pareil pour débusquer  
plantes et herbes sauvages comestibles  
et en sublimer les mille et une saveurs.*

*Propriétaire d'une épicerie fine  
sur la rocade d'Ajaccio,  
depuis deux ans cette pétillante  
jeune femme propose  
à ses clients de redécouvrir  
les trésors oubliés de la nature.*



**G** élée de coquelicot, nectar mielleux de pissenlit, et autres pesto de feuilles de capucines. Au Potager de la Rocade, à Ajaccio, la part belle est faite à des saveurs pour le moins insolites qui viennent refléter la diversité de la flore corse. Il faut dire que la propriétaire des lieux, Florence Weis, est une «chasseuse de plantes».

Amoureuse inconditionnelle de la nature et des saveurs, cette dynamique trentenaire a connu un changement de vie radical grâce à un retour aux sources et à la terre. «*Je viens d'une famille monoparentale. Ma mère nous a élevées seule, ma sœur et moi. On a traversé des périodes assez difficiles car ce n'était pas facile d'élever deux enfants avec un seul salaire, confie-t-elle. Donc, en complément, elle ramassait des asperges et des herbes et, le matin avant d'aller au boulot, elle les vendait sur le stand qu'avaient mes grands-parents au marché d'Ajaccio. Comme nous ne pouvions pas rester seules à la maison, quand elle partait ramasser, nous devions la suivre avec ma sœur. Et donc, dès l'enfance, j'ai commencé à apprendre à reconnaître les plantes sans le vouloir*», poursuit-elle en admettant toutefois qu'avec l'adolescence, elle délaisse un peu ce pan de son héritage. Arrivée à l'âge adulte, gardant toujours ce précieux savoir dans un coin de sa tête, Florence Weis cherche sa voie. Étudiante, elle suit tout d'abord une formation en secrétariat. Un atout bien utile aujourd'hui pour s'occuper des papiers de sa société. «*Ensuite, j'ai travaillé dans la gendarmerie pendant 5 ans parce que j'aime l'ordre et la rigueur. Comme dans la nature, chacun a sa place et son rôle, s'amuse-t-elle, puis, comme je suis quelqu'un de sensible et d'empathique, j'ai travaillé un temps dans le milieu social et médical*»

Après ce parcours riche et varié, elle achète ensuite sa boutique avec le père de son petit garçon de 10 ans. Mais le couple vient à se séparer et, dès lors, un véritable tournant s'opère dans la vie de la jeune entrepreneuse. Voulant reprendre sa vie en main, elle rachète il y a deux ans les parts de son ex-compagnon et, désormais seule propriétaire, elle relève ses manches pour faire prospérer son commerce. «*Ce magasin, c'était mon souhait dès le départ. Mais il était en train de couler. Il était en déficit à hauteur de 10 000 € et je me suis retrouvée au fond du trou. Alors, je me suis dit qu'il fallait que trouve une manière de faire rentrer de l'argent sans en dépenser*», raconte-t-elle. Inspirée par l'exemple de sa mère, elle se met tout d'abord à ramasser des herbes qu'elle vend dans son épicerie. «*Dans le même*

*temps, comme beaucoup de monde m'interrogeait sur ma connaissance des plantes sauvages, je me suis dit que j'allais vendre une balade pour partager mon savoir. Mais je ne m'attendais pas à ce que cela provoque autant d'intérêt*». Organisée comme un coup de poker, cette première expérience est un franc succès. «*Cela m'a permis d'acheter de la marchandise pour le magasin et de me faire connaître en faisant ce que j'aime. Je me suis alors dit que ma voie était vraiment là*», sourit-elle. Aujourd'hui, si elle organise ponctuellement de nouvelles balades, Florence Weis, avec la générosité transcendante qui la caractérise, n'hésite pas non plus à partager un peu de ses connaissances avec des personnes qui n'auraient pas forcément les moyens de s'offrir une journée payante et qui «*ont autant le droit d'apprendre que les autres*». Dans le but d'être toujours plus nombreux à sublimer les trésors de la nature, elle offre aussi son savoir à des cuisiniers en les formant à reconnaître les plantes comestibles et à les préparer. À l'instar, dernièrement, du chef étoilé de l'établissement porto-vecchiaï Casadelmare. «*Je le fais car je sais que ces personnes vont mettre la nature en valeur et que je ne serai pas la seule à transmettre ce savoir. Et plus on est à opérer cette transmission, plus les gens vont se retourner vers la nature*», rayonne la jeune femme.

Grâce à l'engouement suscité par ses ateliers, prouvant que le désir est prégnant de se réapproprier cette connaissance un peu tombée en désuétude, la chasseuse de plantes n'a pas tardé à se construire une petite notoriété. Au point que depuis quelque temps déjà, elle est régulièrement sollicitée pour partager ses connaissances avec les téléspectateurs de France 3 Corse Via Stella. Après avoir fait ses premières armes avec Marina Raibaldi et Manghja Inseme, elle intervient désormais bénévolement en tant que chroniqueuse dans le programme de la mi-journée, Via Nova.

Deux ans après le début de son aventure, et malgré un emploi du temps chargé, les moments de communion avec la nature ne sont jamais bien loin pour Florence Weis. Chaque fin de semaine, accompagnée de sa mère, elle part en chasse de nouvelles plantes pour émerveiller les palais. Avec un œil avisé, elle guette, enquête, traque le bon bourgeon, la feuille à la saveur parfaite ou la fleur la plus appétissante. Au fil des balades, elle a découvert les meilleurs coins pour débusquer mauve sylvestre, ail triquètre, broccoli sauvage et autres plantes aux goûts insoupçonnables et incomparables. «*Même si je suis à la rue je sais que je ne mourrai jamais de*

## À CHAQUE MOIS SES PLANTES COMESTIBLES

Le quotidien de chasseuse de plantes n'est pas de tout repos pour Florence Weis. Autour d'Ajaccio, la nature corse regorge en effet de centaines de plantes et herbes comestibles dont les floraisons se succèdent au gré des mois. Ainsi, si le mois d'avril est propice à la cueillette des capucines, les feuilles de figuier, «excellentes pour farcir les poissons» devraient bientôt faire leur apparition. «En juin, ce sera le tour des feuilles de tilleul. Broyées, elles sont utiles pour faire de la farine. D'ailleurs, lors de la Seconde Guerre Mondiale, alors que les Allemands essayaient d'affamer les Français, ces derniers enrichissaient leurs rations avec de la farine de tilleul car cela apporte en protéine», raconte la jeune femme. Puis, avec l'arrivée de l'erba barona en juin, les plantes laisseront leur place aux aromates, notamment sur le bord de mer, jusqu'à la prochaine saison. «Quoi qu'il en soit, il y a de quoi faire, je ne m'ennuie jamais!», glisse malicieusement la chasseuse de plantes. ■



### LE PESTO DE FEUILLES DE CAPUCINES DE FLORENCE WEIS

RECETTE

#### Ingrédients :

- Une grosse poignée de feuilles de capucines
- Une grosse poignée de noix de Grenoble sèches
- Une grosse poignée de Parmigiano Reggiano DOP 2 ans d'âge
- De l'huile d'olive pour lier le tout

Mettre les feuilles de capucines, les noix et le parmigiano dans un robot mécanique. Mixer en incorporant l'huile d'olive au fur et à mesure afin d'obtenir une pâte similaire à de la tapenade.

Verser la préparation dans des bocaux stériles.

Avant de fermer, verser une couche d'huile afin d'empêcher l'air et les microbes d'y pénétrer.

Jeter l'huile qui a servi de bouchon avant de consommer.

Si le pesto n'est pas terminé, remettre une couche d'huile avant de fermer le bocal.

**Attention :** À conserver impérativement au réfrigérateur. À consommer de préférence dans les 3 à 4 mois.

Ce pesto s'utilise sur les pâtes, en toast, sur les pizzas, ou encore en vinaigrette, et se mariera aussi parfaitement avec les carpaccios de viande et les poissons blancs. ■

## « Présenter la nature dans les assiettes, et apprendre aux gens à reconnaître les plantes »

faim», plaisante-t-elle. Au milieu d'un champ de capucines, elle détaille ainsi par exemple les différentes utilisations qu'on peut faire de la plante: «La feuille a un goût de roquette, on peut en faire du pesto, on peut la farcir comme des feuilles de vigne, s'en servir pour faire des makis, etc. La fleur, elle, a un goût de radis noir et on peut par exemple en faire des beignets. Et même les graines se mangent! En les mettant dans le vinaigre, elles ressemblent à des câpres et se marient par exemple avec des carpaccios de viande».

Loin de se reposer sur ses lauriers, et alors que de nouvelles idées de recettes fusent sans cesse dans sa tête, la chasseuse de plantes continue d'apprendre au quotidien. Et a pour souhait d'en savoir toujours plus. Ainsi, fin avril, elle s'envolera pour le continent afin de suivre un stage avec le botaniste François Couplan. «Dans le futur, j'aimerais aussi suivre sa formation botanique sur trois ans, mentionne-t-elle également en dévoilant: mon rêve c'est d'atteindre la consécration comme Marc Veyrat, avoir à la fois une autonomie alimentaire, présenter la nature dans les assiettes, et apprendre aux gens à reconnaître les plantes».

En attendant, chaque samedi, sa récolte d'herbes et plantes fraîches attend les clients dans sa boutique. Et, afin de ne rien jeter, à la fin de la journée, Florence passe en cuisine pour transformer ce qui reste. Installée comme productrice depuis le 24 janvier dernier, elle commercialise cette petite production en plein essor sous la marque Salvaticu, «sauvage» en corse. Des délices que l'on peut trouver en exclusivité dans son épicerie fine où cette épicurienne a à cœur de mettre à l'honneur sa chère île. Produits cosmétiques, fromages, charcuterie, huiles d'olive, pâtés, tisanes, friandises et bien d'autres produits de qualité – quasiment tous issus de la production insulaire – composent les rayons de ce magasin bucolique qui respire la passion de sa propriétaire, jamais en reste pour proposer un café ou une dégustation à ses clients.

Comme un poisson dans l'eau, dans sa boutique ou au milieu d'un champ, Florence Weis distille désormais chaque jour son enthousiasme communicatif pour le patrimoine sauvage et comestible. Débordante d'idées, elle envisage même, pourquoi pas, d'écrire un jour un livre sur le sujet. ■ Manon PERELLI

## INTERNATIONAL CHOCOLATE AWARD

### Les Colomb-Bereni engrangent les médailles

Du 5 au 8 avril dernier se tenait à Paris la troisième édition du Concours chocolatier français dans le cadre de l'International Chocolate Award. Lancée en 2012, cette compétition indépendante vise à «soutenir les entreprises produisant des chocolats surfin et les chocolatiers, les petites entreprises et les artisans travaillant le chocolat surfin» mais aussi «les agriculteurs qui cultivent le cacao». L'attribution des récompenses, par un jury international, repose sur un système de notation et un barème aussi précis qu'intransigeants: si aucun compétiteur n'obtient les points jugés nécessaires pour l'or, l'argent ou le bronze, aucune médaille n'est accordée. Pour leur troisième participation, les chocolatiers corses Josiane et Lionel Colomb-Bereni, dont le laboratoire est installé dans la plaine de Peri, ont fait une véritable razzia en remportant 7 médailles

(2 en or, 2 en argent et 3 de bronze) ainsi qu'un «spécial award» pour leur ganache de chocolat noir aromatisée à la nepita, inscrite et récompensée par l'or dans la catégorie «ganaches ou truffes de chocolat noir aromatisées». Dans cette même catégorie, les chocolatiers insulaires ont aussi obtenu l'argent pour Abeilles à Manu (qui met en valeur le miel d'Emmanuel Sicurani) et Pain d'épices mais aussi le bronze pour Fiorone, chocolat aux figues. Ils raflent également 3 médailles dans la catégorie «ganaches ou truffes au chocolat au lait»: l'or pour une création au miel de lavande, et le bronze pour Anto (cigare origine) et un chocolat aux fruits de la passion. Ils sont les seuls compétiteurs à avoir obtenu autant de récompenses lors de cette manche française du concours 2019. Déjà récompensés au niveau mondial par une médaille d'or en 2017 pour leur chocolat noir à la menthe fraîche et une médaille d'argent en 2018 (après 5 médailles au concours national) Josiane et Lionel Colomb-Bereni accèdent une nouvelle fois à la finale internationale qui aura lieu en octobre 2019 à Florence. ■ PMP



Photo Marion Patris de Breuil



Photo Tim Leoncini

## CITADELLE D'AJACCIO

### Un pas de plus vers la réappropriation

Suite au protocole d'accord signé en 2015 par l'État et la Ville d'Ajaccio pour transférer la propriété de la citadelle du ministère de la Défense à la ville, un conseil municipal exceptionnel s'est réuni le 15 avril. Il a, à l'unanimité, donné mandat au maire, Laurent Marcangeli, afin qu'il engage toutes les démarches dans le but d'acquérir les 2,5 hectares de terrains de la citadelle. Le prix de la cession est estimé à 1,38 M€. La valeur du site, inscrit aux Monuments historiques depuis 2017, avait été évaluée à 2,53 M€, le coût de dépollution du site, d'un montant de 1,15 M€ devant être pris en charge par le vendeur, soit le ministère des Armées. Ainsi, l'acquisition permettrait un aménagement, avec la création de logements, d'hôtels et de commerces dans la citadelle. Le projet d'aménagement, confié à la société publique locale (SPL) Amertarra fera l'objet d'une concertation publique. En effet, le devenir de la citadelle est l'objet d'enjeux importants en termes de développement comme de préservation du patrimoine bâti historique. «Un projet culturel et patrimonial doit être co-construit» a déclaré Josepha Giacometti, conseillère municipale de l'opposition et conseillère exécutive en charge de la culture, du patrimoine, de l'éducation et de la recherche. ■ JPM

**2,8%**

Les chiffres de la semaine

de hausse sur un mois, en mars 2019 pour le prix au litre du SP 95 en Corse, indique Corsica Statistica qui observe que «les prix à la consommation des carburants augmentent sur un mois tout comme au mois précédent, rompant avec la tendance générale observée entre les mois de novembre 2018 et de janvier 2019

**450 000**

Les chiffres de la semaine

euros ht pour l'opération de rénovation du gymnase du groupe scolaire Saint-Jean, à Ajaccio, financée grâce au concours du Fonds européen de développement régional (42,25%), du CD 2A de l'époque (20%) et de la Ville (37,75%). Les locaux seront mis en service au retour des vacances de Pâques.

**14 574**

Les chiffres de la semaine

euros, c'est le montant du chèque remis par le comité de Corse-du-Sud de la Ligue contre le cancer au pôle oncologie du Centre hospitalier de Castelluccio à Ajaccio. Ces fonds permettront d'équiper les chambres des patients de tables de nuit réfrigérées, pour répondre au souhait exprimé par les bénévoles représentants des usagers.

POUR FACILITER LA RENCONTRE DE NOS FIDÈLES LECTEURS

AVEC LES ANNONCEURS INSULAIRES,

ICN A CONFIE LA RÉGIE DE SA PUBLICITÉ COMMERCIALE À CORSE REGIPUB

ET VOUS REMERCIE PAR AVANCE POUR L'ACCUEIL QUE VOUS RÉSERVEREZ

À STÉPHANE BRUNEL ET SON EQUIPE...

**CORSE REGIPUB SAS**

**M. STÉPHANE BRUNEL**

**TÉL. 0612 03 52 77**

**mail: brunel.stephane@yahoo.fr**



## Bulletin d'abonnement

À remplir et à retourner sous enveloppe affranchie à :  
ICN CorsicaPress éditions • Immeuble Marevista • 12, Quai des Martyrs • 20200 Bastia

### JE M'ABONNE

- Pour un an à la version papier pour **60€**       Pour un an à la version web pour **30€**  
 Pour un an à la version papier plus version web pour **65€**

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

**Pour recevoir la confirmation de mon abonnement et les informations liées à mon compte client,  
j'indique mon adresse e-mail (en capitales) :**

EMAIL : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Je désire recevoir gratuitement la newsletter d'ICN

J'accepte de recevoir les informations d'ICN  Oui  Non  
et de ses partenaires  Oui  Non

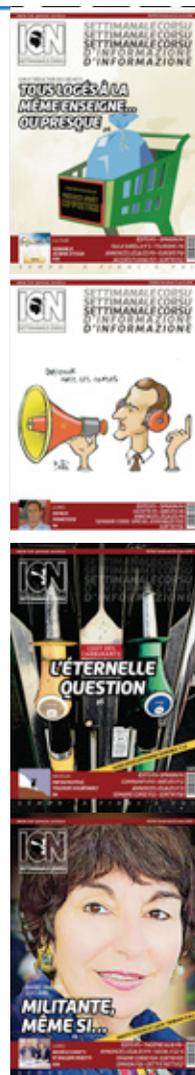
**Ci-joint mon règlement par :**

Chèque à l'ordre d'ICN  Carte bancaire

N° :

Expire fin: \_\_\_\_\_ Clé: \_\_\_\_\_ Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte bancaire

Date et signature obligatoires





# UNE AUTORITÉ EUROPÉENNE DU TRAVAIL: POUR FAIRE QUOI?

*Une Autorité européenne  
du travail (AET)  
devrait voir le jour en 2019.  
Objectif: mieux encadrer  
la mobilité des travailleurs  
au sein de l'Union.  
Comment s'y prendra-t-elle?*

**D**ans son discours sur l'Etat de l'Union, en 2017, la Commission européenne a appelé de ses vœux, par la voix de son président Jean-Claude Juncker, la mise en place d'une Autorité européenne du travail. L'exécutif européen a présenté son initiative aux ministres nationaux de l'Emploi et des Affaires sociales, le 15 mars 2018 à Bruxelles. Après de longues négociations, le Conseil de l'Union européenne et le Parlement européen ont finalement trouvé un terrain d'entente sur le projet le 14 février 2019. Le règlement qui en fixe les contours doit encore être adopté, mais la nouvelle Autorité a donc toutes les chances de voir le jour dans l'année. L'organisation serait provisoirement située à Bruxelles pendant un an, le temps que son siège soit fixé dans l'un des Etats membres.

Qu'est-ce que l'Autorité européenne du travail ?

L'Autorité européenne du travail (AET) est un organisme européen dont le but sera de garantir que «toutes les règles de l'UE en matière de mobilité des travailleurs soient mises en œuvre de manière juste, simple et efficace». Sa raison d'être sera notamment de donner aux citoyens de l'UE un accès à de bonnes prestations sociales dans leur pays d'accueil.

## QUELLES SERONT SES MISSIONS ?

La vocation de l'Autorité est triple. Son rôle premier sera de fournir des informations aux citoyens et aux entreprises sur les opportunités d'emploi, d'apprentissage, de mobilité, de recrutement et de formation dans l'UE, ainsi que sur les droits et obligations de ceux qui vivent, travaillent et/ou exercent leur activité dans un autre Etat membre de l'UE. L'Autorité encouragera également la coopération entre les autorités nationales sur les questions transfrontières, en les aidant à faire en sorte que les règles de l'UE qui protègent et règlementent la mobilité puissent être aisément et efficacement suivies. A ce titre, elle pourra aider les autorités nationales, à la demande d'Etats membres ou avec leur accord, à mener des inspections concertées et communes. Enfin, l'Autorité européenne du travail pourra fournir des services de médiation et facilitera la recherche de solutions en cas de différend transfrontière, notamment en cas



En partenariat avec [www.touteurope.eu](http://www.touteurope.eu)

**Identifiés par la dernière étude sur les besoins en main d'œuvre** (BMO) des entreprises pour 2019, conduite par Pôle emploi Corse, comme étant les plus susceptibles d'embaucher\*, les secteurs du BTP et des services (dont l'hôtellerie et la restauration) sont également ceux qui, indiquait le rapport d'activité 2018 de la Direccte\*\* de Corse «restent les plus concernés» (avec l'agriculture) par les différentes formes de travail illégal et les fraudes au détachement. S'agissant de ces dernières, les inspecteurs du travail ont pour objectif de vérifier que les entreprises étrangères respectent les règles du détachement (prestations déclarées et limitées dans le temps) mais aussi que les conditions de travail, de rémunération et d'hébergement des travailleurs détachés sont conformes à la réglementation française. À défaut, des procédures pénales, des sanctions administratives sont engagées, et dans les situations les plus graves, les agents de contrôle déclenchent une procédure de suspension temporaire des prestations jusqu'à régularisation. En Corse, 12 procédures de suspension temporaire ont été engagées. Une trentaine de procédures pénales ont été initiées à l'encontre d'entreprises étrangères et d'entreprises utilisatrices de leurs prestations et 236200€ d'amendes administratives ont été infligées en 2018 pour des infractions aux règles du détachement. Les contrôles ont notamment mis en évidence que trois entreprises de travail temporaire étrangères, intervenant pour le compte d'une dizaine d'entreprises locales sur 53 chantiers du BTP, réalisaient l'essentiel de leur activité en France depuis plusieurs années et, de ce fait, ne pouvaient pas se prévaloir du régime du détachement mais devaient s'immatriculer en France en créant un établissement en réglant l'ensemble de leurs cotisations sociales. Averties du risque d'être mises en cause pour recours à du travail illégal, les entreprises locales ayant eu recours aux services de ces entreprises ont décidé de rompre leurs contrats de prestation. Certaines d'entre elles ont ensuite embauché directement les salariés détachés. D'autres se sont tournées vers de nouvelles entreprises prestataires. ■ PMP

\*L'étude BMO 2019 en Corse fait état de 22 877 projets de recrutement soit une hausse de 4,8% par rapport à l'an passé.

\*\* Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

de restructuration d'entreprise faisant intervenir plusieurs États membres.

### À QUELS PROBLÈMES VA-T-ELLE S'ATTAQUER?

À ce jour, plus de 17 millions d'Européens travaillent dans un autre État membre que leur pays d'origine, soit deux fois plus qu'il y a dix ans. Dans ce contexte de forte mobilité transfrontalière, la Commission européenne souhaite mieux lutter contre les abus et les fraudes, notamment le travail non-déclaré. Le projet vise également à mieux appliquer la législation européenne dans le domaine des droits sociaux : libre-circulation des travailleurs et coordination des régimes de sécurité sociale (tout ressortissant a le droit de travailler, sans discrimination dans un autre pays membre et d'y être socialement assuré), égalité des hommes et des femmes, droit du travail, la lutte contre les discriminations... En outre, cette Autorité européenne du travail viendrait renforcer la lutte contre le «dumping social» pratiqué en Europe. C'était déjà, en juin 2018, l'objectif de la réforme de la directive sur les travailleurs détachés. Le texte initial de 1996 était accusé de pousser les entreprises à jouer avec le droit social afin d'optimiser leurs bénéfices. Désormais, les travailleurs détachés dans un autre pays de l'UE doivent toucher le même salaire que leurs collègues locaux.

Dans une étude de l'Institut Jacques Delors, la chercheuse Sofia Fernandes souligne en effet que la coopération entre autorités nationales est particulièrement nécessaire dans ce domaine. Compte tenu de l'activité transnationale du travailleur détaché, les États membres font face à des difficultés pour détecter, prévenir et lutter contre les cas d'abus et de fraude. À cet effet, l'Autorité européenne du travail pourrait permettre une coopération plus rapide et plus efficace entre autorités nationales du pays d'accueil et du pays d'origine.

### AVEC QUELLE STRUCTURE ET QUEL BUDGET?

Cette autorité sera composée d'environ 140 agents recrutés progressivement d'ici à 2023, qui disposeront d'un budget avoisinant les 50 M€ par an. Elle sera dirigée par un conseil d'administra-

tion comprenant un représentant de haut niveau de chaque État membre et deux représentants de la Commission, disposant tous du droit de vote. Le comité comprendra également un expert indépendant nommé par le Parlement européen et quatre représentants désignés par les partenaires sociaux intersectoriels, sans droit de vote. Un directeur exécutif assurera la gestion de l'Autorité. Les partenaires sociaux au niveau de l'UE joueront également un rôle consultatif par l'intermédiaire d'un groupe des parties concernées spécialement créé à cet effet.

La création de l'Autorité permettra à l'UE de veiller au respect de sa législation sur la mobilité. Mais ce nouveau rôle ne signifie pas que les autorités nationales compétentes (notamment l'inspection du travail et la sécurité sociale) se verront remplacées par un corps européen d'inspecteurs du travail. Par ailleurs, cette instance européenne ne couvrira en aucun cas les sujets nationaux liés au travail (temps de travail, salaires minimum, etc.).

Une approche par étapes est privilégiée dans la mise en place de cette nouvelle agence. À court terme, l'Autorité ne disposera pas de pouvoirs contraignants. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour laquelle les États membres n'ont pas été réticents à sa création... À plus long terme et dans des situations précises, il n'est néanmoins pas exclu que l'Autorité dispose de prérogatives propres et s'impose aux autorités nationales. La commissaire pour l'emploi, Marianne Thyssen s'est félicitée de cette avancée : «L'accord intervenu à propos de l'Autorité européenne du travail est la cerise sur le gâteau d'un marché du travail équitable en Europe», a-t-elle déclaré. Pour Karima Delli, présidente de la commission Transports au Parlement européen, il s'agit indiscutablement d'une «avancée de l'Europe sociale».

Certaines voix ont cependant fait connaître leur regret que certains secteurs essentiels, dont les transports, aient été exclus de l'accord, suite aux pressions de la Pologne et d'autres pays de l'Est. En revanche, le texte comprend une clause de révision qui permettra d'élargir les domaines couverts à l'avenir. ■ Steven KAKON

ARIANE BOIS

# VOL EN RÉUNION

Yannick Coupannec CARRE

**Comment se reconstruire quand l'enfant, devenu adulte, s'aperçoit, qu'il a été volé, trompé ?  
Quand il prend conscience que son histoire, fragile construction, s'écroule ?**

**Ariane Bois nous parle des ravages d'une affaire d'État, de ces petits Réunionnais, dits de la Creuse, cassés par des adultes pour repeupler l'Hexagone en manque d'enfants et de main d'œuvre gratuite.**

**Quels sont les faits historiques sur lesquels se base ce roman ?**

En 1960, la Réunion est en grande difficulté. La population a été multipliée par deux en 25 ans et le chômage est endémique. Du côté de la France métropolitaine, l'exode vers les villes s'accélère et la désertification des campagnes s'intensifie. Michel Debré, ancien Premier ministre du Général de Gaulle et nouvellement élu député de la Réunion, imagine alors un plan, effroyable aujourd'hui, celui d'envoyer des enfants de l'île dans 83 départements métropolitains, dont la Creuse. Cela va concerner plus de 2000 enfants entre 1963 et 1982. Au début, l'État cherche des orphelins, mais très vite il se tourne vers les enfants de familles pauvres et analphabètes qui, trompées, signent des documents d'autorisation de sortie. Véritablement kidnappés, ces enfants sont devenus les cobayes d'une expérience démographique à grande échelle menée par la République française.

**L'État parle de transplantation, les victimes de déportation.**

**Quelle est votre position ?**

Je fais très attention aux mots. J'ai écrit une trilogie sur les enfants vic-

times de la Shoah. Donc déportation n'est pas un mot que j'emploierais spontanément dans ce cas-là. Par contre, j'ai rencontré et interrogé une cinquantaine de ces enfants et eux utilisent ce mot. Quand on regarde le dictionnaire, le mot déportation veut dire envoyer d'un endroit à l'autre. C'est bien ce qui est arrivé à ces enfants, mais il faut faire très attention aux significations et aux situations peu comparables. La seule chose qui me paraît l'être d'un point de vue psychologique, c'est qu'on a demandé à ces enfants-là, comme à ceux de la Shoah, cachés dans les villages en France, de devenir autre en changeant de prénom, de nom, de langue.

**Votre roman, c'est l'histoire de deux petites filles kidnappées, envoyées dans l'Hexagone et séparées. Vous a-t-il été facile d'obtenir des témoignages ?**

J'ai pu rencontrer des Pauline, certaines ont subi des abus sexuels ; des garçons transformés en garçons de ferme n'ont jamais vu un banc d'école et ont souffert de mauvais traitements. Mais aussi des jeunes femmes qui se sont emparées de l'histoire de leur mère, leur père,

# « C'est un exemple d'un État qui abuse de son pouvoir. »

pour comprendre leurs racines. L'originalité de ce roman, c'est peut-être d'avoir voulu montrer qu'en fait le traumatisme de cette génération sacrifiée et volée a été transmis à la génération suivante. De là est née l'idée de Caroline, la fille de Pauline, qui va enquêter à la place de sa mère murée dans le silence et les non-dits. Tous les cas de figures dans ce roman sont très proches de la réalité vécue par ces enfants qui tentent de se reconstruire.

## Libération de la parole?

Ces enfants devenus adultes essayent mais c'est difficile pour eux car ils ont souvent des espèces d'ellipses de la mémoire. Ils ne se rappellent plus de «leur avant». Ce flou psychologique, ils l'ont transmis à leurs enfants. Et puis si à la Réunion certains en parlent cela reste un sujet sensible, presque tabou.

## Grand reporter, pourquoi avoir préféré l'écriture d'un roman et non celle d'un témoignage?

Parce que j'ai une écriture très visuelle. Quand on m'a parlé d'enfants sur une route, de kidnapping dans une voiture rouge, j'ai de suite vu la première scène de ce roman se dessiner. Et puis, il y a déjà eu un essai remarquable du sociologue Yvan Jablonka\* sur le sujet. Marion Feldman, docteur en psychologie clinique et psychopathologie qui a travaillé sur les enfants juifs cachés en France pendant la Seconde guerre mondiale, m'a aussi beaucoup éclairée. Enfin, il existe un rapport\*\* de 800 pages réalisé par une commission d'experts qui permet de comprendre ce qui s'est passé.

## Ces enfants adoptés, l'ont souvent été par des parents qui n'étaient pas informés de leur véritable histoire.

C'est justement le problème. Je ne veux surtout pas stigmatiser ces parents parce qu'ils sont aussi des victimes. Ils n'ont pas été prévenus que ces enfants avaient une famille même si elle pouvait être dysfonctionnelle, violente. Ces familles adoptives qui pouvaient être honnêtes et aimantes n'ont pas bénéficié d'aide psychologique. Il n'y a eu aucun encadrement, suivi. Certaines familles où l'adoption s'est mal passée se sont trouvées extrêmement seules. Une personne de ces familles m'a dit «vous savez dans cette affaire, nous avons tous été creusés.» Au-delà du jeu de mots puisqu'on parle d'enfants de la Creuse, l'expression est très juste. Creusé par le choc de l'enlèvement, du climat, du racisme, de la langue.

## Où en est aujourd'hui la recherche identitaire de ces enfants?

La majorité a retrouvé une famille même si les démarches restent difficiles parce que les dossiers ne sont pas tous complets, certains ont brûlé ou ont été détruits, quand d'autres bizarrement ne comportent plus les actes d'abandon. Ces enfants demandent une plus grande transparence administrative et une prise en charge de l'État, que cet épisode noir de la V<sup>e</sup> République soit inscrit dans les livres scolaires, qu'il y ait des lieux de mémoire pour expliquer aux générations suivantes ce qui s'est passé. Mais surtout, ils souhaitent que ce qu'ils ont vécu soit reconnu comme un crime contre l'enfance.

## Crime d'État colonial?

Effectivement. On n'a pas pris, par exemple, des enfants de la Côte d'Azur pour les envoyer en Martinique, en Guadeloupe ou à la Réunion. L'État est allé chercher des enfants très loin en pensant que c'était mieux comme cela. Le transfert d'enfants appartenant à des milieux défavorisés ou des ethnies différentes de la majorité d'un pays est quelque chose de commun aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Mais cette histoire d'enfants de la Creuse, elle, est particulièrement dérangeante parce que nous sommes au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. L'histoire s'arrête en 1984, non pas parce que c'est éthiquement condamnable ou que des

voix s'élèvent, mais parce que l'aide sociale à l'enfance considère que le niveau social de la Réunion a augmenté et que les enfants réunionnais peuvent rester chez eux. Ce processus ne s'arrête que pour des raisons économiques et financières. C'est un exemple d'un État qui abuse de son pouvoir.

## L'écriture de ce livre et le travail de recherche en amont, ont-ils changé votre regard ou visent-ils à changer celui des Français de l'Hexagone sur ce qui les sépare des insulaires, quels qu'ils soient?

Oui même si je reste très modeste dans mes intentions. J'aimerais que ce regard change en effet, qu'on arrête avec ces idées stéréotypées et certaines manières de faire. Le combat de ces enfants, par exemple, même si les faits se sont déroulés il y a plus de 50 ans, est légitime.

## Quelle est la responsabilité de l'écrivaine dans ce cas-là?

Vaste question. La responsabilité de l'écrivain est d'être le plus honnête possible avec soi-même et ses lecteurs. J'ai personnellement besoin de me rattacher à la grande histoire pour écrire. J'ai l'impression d'être une romancière «de l'après».

## Est-ce un roman subversif?

Je ne sais pas pour la subversion car je n'ai pas encore de retour, mais la ministre de l'Outremer l'a reçu. J'ai surtout pensé à mon père pendant cette écriture parce qu'il aimait les Dom-Tom et y a fait la majorité de sa carrière. En tant que médecin du monde, il ne supportait pas l'injustice, ni cette supériorité souvent affichée. Tendre la main à ceux qui en ont besoin était sa volonté, son travail, mais avec respect. J'espère être fidèle à ce qu'il m'a enseigné.

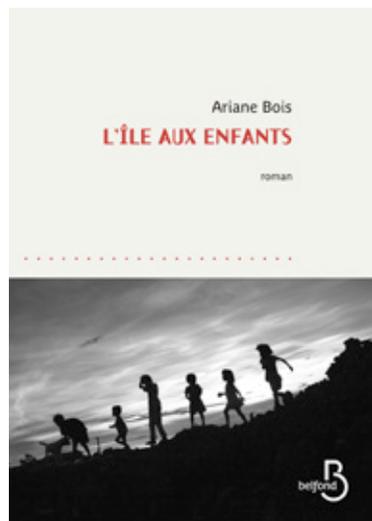
## Vous accordez une grande importance à la famille et à la transmission de la mémoire. Qu'est-ce que la romancière, maman de 5 enfants, souhaite transmettre?

Que les droits de l'enfant ne vont pas toujours de soi. Je le dis d'autant plus que j'ai eu la chance d'avoir une enfance extrêmement heureuse auprès de mes parents même si je les ai perdu trop tôt. Ce livre, je le dédie aux enfants de la Creuse en particulier, mais aussi à tous les enfants. Quant à mes enfants, j'espère leur avoir transmis l'idée que le travail doit aussi se faire dans l'empathie, la compassion humaine et le respect des différences. ■

Propos recueillis par Dominique PIETRI

\* *Enfants en exil* - Ed. du Seuil

\*\* *Rapport sur les enfants dits de la Creuse (étude de la transplantation de mineurs de La Réunion en France hexagonale -1962 à 1984) - Commission nationale d'experts créée le 9 février 2016.*



*L'île aux enfants*  
Ariane Bois  
Éd. Belfond

# La sélection de la rédaction

## Bonap'

En décembre 1778, Napoléon Bonaparte se rend sur le continent pour la toute première fois de sa vie, afin d'intégrer le collège d'Autun puis, quelques mois plus tard, l'école militaire de Brienne, l'un des douze collèges désignés pour préparer les enfants de la noblesse pauvre à la carrière des armes: en août 1771, la famille Bonaparte a en effet été reconnue comme noble par le Conseil supérieur de Corse. Six ans plus tard, il «monte» à Paris pour entrer à l'École royale du Champ de Mars puis, en 1785, reçoit sa première affectation au régiment d'artillerie de La Fère, en garnison à Valence. Début septembre 1786, le jeune officier obtient son premier congé qui lui permet de rentrer en Corse, via Aix-en-Provence. Il vient à peine d'avoir 17 ans. Celui que ses détracteurs appelleront, bien des années plus tard, l'Ogre de Corse, n'est donc encore qu'un tout jeune homme qui revient dans sa maison natale après plus de 7 ans d'absence. Son père n'est plus, mais la famille s'est agrandie avec les naissances de ses sœurs et frère: Pauline, Caroline et Jérôme. Et s'il n'est pas l'aîné de la fratrie, cet officier de 17 ans pressent bien, déjà, que l'avenir de tous les siens a partie liée avec sa réussite personnelle. Pour l'heure, cet adolescent peut-être mûri trop vite, mais qui conserve encore une part d'enfance et de rêve, a surtout toutes ses dents! Au propre comme au figuré. Voilà le point de départ de cette pièce pour le jeune public imaginée par Paul Grenier pour la compagnie Le Thé à trois. C'est donc autour d'une table que se déroule l'action, rythmée par les heures des principaux repas. Autour du jeune Napoléon, outre son incontournable mère; sa nourrice; une jeune fille dont l'Histoire ne retiendra peut-être pas le nom; son frère Joseph; son irascible grand-oncle Luciano Bonaparte, archidiacre d'Ajaccio; et un étrange biographe à même de voyager entre passé et avenir, répondant au nom de Jean-Louis Picot de Moras, homonyme tout ce qu'il y a de plus fictif d'un ancien condisciple de Bonaparte à Brienne, élevé au rang de capitaine et mort «glorieusement» à Aboukir. Mais c'est là une autre histoire.

Du 23 au 27 avril. Palais fesch, Musée des Beaux-Arts, Ajaccio. ☎ 04 95 26 26 26 & [www.musee-fesch.com](http://www.musee-fesch.com)  
 Réservation conseillée: la jauge de la salle, pour chaque séance, est limitée à 80 personnes



## Le Souper

Après la défaite de Waterloo et l'exil de Napoléon, Wellington et les troupes coalisées sont dans Paris. La révolte gronde. Qui va gouverner le pays? Le 6 juillet 1815, aux alentours de minuit, deux formidables éminences grises se retrouvent lors d'un souper. Leur tête-à-tête n'a strictement rien d'amoureux. Fouché et Talleyrand se détestent plus ou moins cordialement. Toutefois, alors qu'il s'agit d'envisager un avenir après l'Empire et de décider du régime dont on va doter la France, chacun est conscient qu'il ne peut agir sans l'autre. L'un aspire à une république, l'autre voit d'un œil plus que favorable le retour des Bourbons et de la monarchie. Sur fond d'émeutes, les deux adversaires entament une négociation d'autant plus ardue qu'ils n'ont que peu de temps pour trouver un accord. Créée il y a 30 ans au Théâtre Montparnasse (avec Claude Rich dans le rôle de Talleyrand et Claude Brasseur dans celui de Fouché, dans une mise en scène de Jean-Pierre Miquel), cette pièce en un acte de Jean-Claude Brisville a été reprise en 2015 puis en 2018 par Daniel et William Mesguich. Le père et le fils, qui avaient déjà interprété ensemble un autre texte de Brisville, *L'Entretien de M. Descartes avec Pascal le jeune*, co-signent la mise en scène et se donnent la réplique: le père chausse les bas de soie et la chaussure orthopédique d'un «diable boîteux» emperruqué; le fils revêt la redingote sombre mais raffinée d'un Fouché arborant rouflaquettes et coiffure à la Titus. Pour Daniel Mesguich, au delà de ses répliques ciselées, l'intérêt de ce texte théâtral est qu'il montre «mieux, bien mieux, que quelque essai, quelque thèse, quelque analyse étayée, quelque conférence savante, ce qu'il rend manifeste, parce qu'il est théâtre, c'est à dire perpétuels et indémêlables clignements et chatolements de fiction et de réalité, c'est un «toujours». Que la politique est toujours «voyou»».

Le 26 avril, 20h30. Espace Diamant, Ajaccio. ☎ 04 95 50 40 80 & [espace-diamant.ajaccio.fr](http://espace-diamant.ajaccio.fr)



## Hier n'a pas eu lieu, 1989-2019

Le 22 décembre 1989, en Roumanie, le régime de Ceaușescu tombe. Difficile alors d'ignorer plus longtemps la situation d'urgence humanitaire dans laquelle se trouve le pays, avec notamment des milliers d'enfants abandonnés, parqués dans orphelinats transformés en mouroirs. À l'origine de cette exposition collective d'art vidéo, qui s'inscrit dans le cadre de la saison culturelle France-Roumanie, une anecdote narrée par Jean-Claude Rogliano dans son ouvrage *Visa pour un miroir*: il y raconte comment l'un des premiers convois humanitaires français est parti de Corse et évoque sa rencontre avec le peuple roumain. Ce projet artistique ne vise pas à rendre compte de ce voyage mais à revenir sur un moment de l'histoire et à «inviter à voir sous un prisme nouveau les stigmates du passé». Conçue comme une déambulation dans une carte mentale collective de cette période historique, elle fait se côtoyer des œuvres de deux artistes roumains Irina Botea et Stefan Sava (qui avaient respectivement 19 et 7 ans au moment de la chute du dictateur et auxquels l'événement a inspiré des œuvres considérées comme emblématiques) et celles, spécialement imaginées pour cette exposition, d'Adrien Porcu Deaina et David Raffini, qui n'ont connu cette période de l'histoire de la Roumanie qu'au travers des archives visuelles. Après sa présentation à Oletta, le projet *Hier n'a pas eu lieu, 1989-2019* sera exposé du 23 mai au 23 juin à la galerie d'art contemporain Atelier 030202 à Bucarest.

Jusqu'au 4 mai. Centre d'art Ange Leccia, Oletta. ☎ 04 95 39 01 09



CONTEMPORAINS & ATYPIQUES  
**300 MODÈLES**  
TROUVEZ LE VOTRE

CONFIGUREZ VOTRE PISCINE EN LIGNE

[www.corsepiscine.com](http://www.corsepiscine.com)  
06 43 73 07 40



## TOUS LES PRODUITS FRAIS & SURGELÉS DE LA MER

Pêche locale - Coquillages - Crustacés

DEPUIS 1994, UNE ÉQUIPE AGUERRIE  
AUX MÉTIERS DE BOUCHE À VOTRE SERVICE



Du plaisir de déguster des produits simples, beaux et de qualité et du désir de partager ce moment de bonheur est née notre gamme «PRESTIGE».

Nous avons sélectionné pour vous des produits uniques élaborés par des artisans au savoir-faire incontestable.  
Caviars, saumons fumés, truffes, épicerie fine...



Découvrez également nos gammes "Corse" & "Sélection"



Livraisons sur toute la Corse

[idealfrais-corse@wanadoo.fr](mailto:idealfrais-corse@wanadoo.fr) - Fax : 04 95 10 04 33  
Immeuble Pazzo di Borgo  
Entrée A Chemin de Loreto - 20090 - AJACCIO

Tél. 06 84 54 20 98 - 04 95 10 04 44

**Vous** vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Bonifacio ou le Sartenaï?

**Vous** avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?

**Vous** souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?

**Vous** aimez écrire et/ou prendre des photos?

**L'ICN recherche ses correspondants locaux.**

Écrivez-nous: [journal@icn-presse.corsica](mailto:journal@icn-presse.corsica)

**agir  
PLUS**

**⊖ DE CONSOMMATION**

**⊕ DE CONFORT**

**C'EST FACILE...**

**ISOLEZ VOS COMBLES !**

Pour bénéficier de nos aides, demandez un devis à une entreprise partenaire Agir Plus sur [corse.edf.fr](http://corse.edf.fr)

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.